L'évaluation suivante vous permet de réaliser une auto-évaluation pour votre organisation (niveau de l'unité commerciale).

Utiliser 3 niveaux d'auto-évaluation:

* Bon – Tout ce qui est inclus dans le détail est en place.
* Intermédiaire – Certaines choses incluses dans les détails sont en place.
* Médiocre – Peu ou pas de détails sont en place.

Pointage:

* Bon – 1
* Intermédiaire – 0,5
* Médiocre – 0

Classement (score global):

* Bon – 75-100%
* Intermédiaire – 25-75%
* Médiocre – 0-25%

Remarque – le document fait référence aux véhicules de la flotte grise. Ce sont tous les véhicules qui ne sont pas détenus ou pris en crédit-bail / loués par l'organisation, généralement ceux appartenant ou fournis par l'employé et utilisés pour effectuer des déplacements routiers liés au travail.

Si vous avez des questions sur l'utilisation de ce document, veuillez contacter: [mail@roadrisktoolkit.com](mailto:mail@roadrisktoolkit.com)

Pour les modules eLearning gratuits, veuillez visiter<https://roadrisktoolkit.com/>

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **La gestion** | | |
| **Sujet** | **Détail** | **Score** |
| **La gestion financière** | | |
| Coût total du risque | Le coût total du risque, y compris TOUTES les pertes/coûts cachés non assurés, est connu et compris dans l'ensemble de l'organisation, et est également compris par rapport à la façon dont les revenus nécessaires pour financer le coût total du risque sont liés au produit ou service principal. |  |
| Le budget de gestion des risques | Le programme de gestion des risques routiers liés au travail dispose d'un budget séparé, suffisant pour les actions convenues, cantonné et revu au moins une fois par an en fonction de l'évolution de la stratégie et du programme. |  |
| **Des conflits opérationnels** | | |
| Aligner les pratiques d'exploitation sur les exigences de conduite sécuritaire | Les politiques, procédures et pratiques opérationnelles sont entièrement alignées sur les exigences de conduite sécuritaire et les politiques de conduite sécuritaire de l'organisation. Tout changement dans les opérations, y compris les acquisitions, tient compte des exigences de conduite sécuritaire avant d'être finalisé. |  |
| **La supervision du conducteur** | | |
| La surveillance du conducteur | Tous les conducteurs, y compris les conducteurs de la flotte grise, sont surveillés de manière routinière et transparente grâce à l'utilisation de données de télémétrie, de trajets accompagnés, de rapports publics sur les mauvaises conduites observées, d'une analyse des dossiers (carburant, entretien, téléphone portable), selon le cas. |  |
|  | | |
| **Des politiques et des procédures** | | |
| **Sujet** | **Détail** | **Score** |
| **Conduite au travail / Politique de sécurité de la flotte** | | |
| Politique de gestion des risques routiers liés au travail | Une politique complète est en place, révisée et mise à jour chaque année. |  |
| La législation | La politique est entièrement conforme à la législation locale, dans tous les domaines d'activité, et définit clairement les attentes de l'employé en matière de conformité. |  |
| **Politique sur la distraction au volant** | | |
| L'utilisation des téléphones portables | Aucune utilisation de téléphones mobiles n'est autorisée pendant la conduite, y compris les mains libres, et un audit a lieu pour vérifier la conformité. Les conducteurs ne doivent jamais utiliser leur smartphone pour autre chose que la navigation (si cela est autorisé dans la politique) pendant la conduite. |  |
| Autres distractions | L'utilisation de tout équipement potentiellement distrayant n'est pas autorisée pendant la conduite, avec un audit pour vérifier la conformité. |  |
| **Politique de gestion de la fatigue** | | |
| Total des heures de travail | Il y a une politique qui limite la durée totale de la journée de travail, y compris la conduite et les déplacements, avec une piste d'audit en place pour démontrer la conformité. |  |
| **La politique sur les drogues et l'alcool** | | |
| La politique sur les drogues et l'alcool | Il existe une politique complète de tolérance zéro à l'égard de tout alcool ou drogue récréative dans tout système de conduite, quelle que soit la législation locale. L’utilisation de médicaments, sur ordonnance et en vente libre, est également couverte par la politique en ce qui concerne les médicaments susceptibles d’augmenter le risque que le conducteur soit impliqué dans un accident (par exemple, ceux qui peuvent provoquer la somnolence). |  |
| **La vue** | | |
| **Les contrôles de la vue** | Tous les employés effectuant des déplacements routiers liés au travail, y compris les conducteurs de la flotte grise, sont soumis à des tests de vue au moins une fois tous les 2 ans, avec une piste d'audit. |  |
| **La gestion de la vitesse** | | |
| L'excès de vitesse | Il y a une politique officielle concernant la conduite dans les limites de vitesse et à une vitesse appropriée pour les conditions routières dominantes (par exemple dans des conditions météorologiques défavorables), avec une piste d'audit en place couvrant tous les employés, y compris les conducteurs de la flotte grise. |  |
| **La gestion de la politique** | | |
| Révisions et mises à jour | Les politiques sont révisées et mises à jour chaque année pour tenir compte des changements dans les pratiques opérationnelles, de la gestion de la sécurité routière, des changements législatifs et des initiatives de perfectionnement continue. |  |
| **La gestion de la flotte grise** | | |
| Portée | Soit il n'y a aucun employé qui n'effectue JAMAIS de déplacements dans des véhicules n'appartenant ou étant gérés par l'organisation, soit TOUS les employés qui effectuent JAMAIS un déplacement routier lié au travail sont soumis à la politique. |  |
| **L'audit** | | |
| Les pistes d'audit | Il y a une piste d'audit pour TOUTES les politiques afin de démontrer qu'elles sont suivies et efficaces. |  |
|  | | |
| **Évaluer** | | |
| **Sujet** | **Détail** | **Score** |
| **Évaluations des risques** | | |
| Pour tous les conducteurs | Tous les employés qui effectuent un trajet routier lié au travail, y compris les conducteurs de flottes grises, font l'objet d'une évaluation des risques. |  |
| **Les contrôles des permis de conduire** | | |
| Toutes les licences sont vérifiées | Tous les conducteurs, y compris les employés conduisant des véhicules de la flotte grise, font vérifier leurs permis de conduire pour s'assurer qu'ils sont à jour et également valides pour le véhicule conduit. |  |
|  | | |
| **Contrôle** | | |
| **Sujet** | **Détail** | **Score** |
| **Les interventions des conducteurs** | | |
| Quelles interventions sont en place ? | Mélange d'interventions dans le véhicule, en classe et en ligne, en fonction du besoin identifié à partir des données d'évaluation (évaluations des risques, débriefings sur les collisions, les données de télémétrie sur le comportement du conducteur et la vérification du permis de conduire). |  |
|  | | |
| **Mesure** | | |
| **Sujet** | **Détail** | **Score** |
| **La gestion des collisions** | | |
| Les coûts directs | Tous les frais d'assurance et tous les frais déductibles inférieurs (inférieurs à l'excédent d'assurance) associés aux incidents de conduite sont connus et compris par toutes les parties prenantes. Cela permet d'assurer que tout le monde comprenne toutes les implications d'une collision pour l'entreprise. |  |
| **Les indicateurs clés de performance** | | |
| Les indicateurs retardés | Les indicateurs retardés, y compris les collisions par million miles (CPMM), les coûts de collision, le coût d'entretien et le nombre de contraventions à la conduite, sont connus pour tous les conducteurs, y compris les employés conduisant des véhicules de la flotte grise, sont enregistrés mensuellement et connus et compris par toutes les parties prenantes. |  |
| **Rapports des collisions** | | |
| Rapports des conducteurs | Des données complètes, y compris des photographies, sont recodées par le conducteur pour chaque incident et communiquées immédiatement aux assureurs et au supérieur hiérarchique dans les 24h. |  |
| Les cartes d'enregistrement des accidents de véhicules (bump cards) | Tous les conducteurs, y compris les employés conduisant des véhicules de la flotte grise, ont une carte d'enregistrement des accidents de véhicules complète ou l'équivalent, couvrant tous les détails qui seront utiles dans l'analyse des causes premières ainsi que les exigences des assureurs, pour permettre l'enregistrement de tous les détails de l'incident de manière systématique. Il est prouvé que ceux-ci sont entièrement terminés après chaque incident. |  |
| **Les rapports de gestion** | | |
| La visibilité pour la haute direction | Tous les indicateurs clés de performance associés au programme de gestion des risques routiers liés au travail sont distribués à tous les cadres supérieurs au moins une fois par mois. |  |
|  | | |
| **Le conducteur** | | |
| **Sujet** | **Détail** | **Score** |
| **Le manuel du conducteur** | | |
| Les manuels du conducteur fournis | Des manuels du conducteur sont fournis à TOUS les employés qui effectuent des déplacements routiers liés au travail, y compris les employés conduisant des véhicules de la flotte grise, qui comprennent tous les éléments clés des politiques et procédures ainsi que des conseils de conduite sécuritaire. Le manuel devrait aider les employés à se conformer à vos politiques et procédures de conduite sécuritaire. |  |
| Réviser et mettre à jour | Les manuels sont révisés chaque année et / ou chaque fois que des changements importants sont apportés aux politiques et procédures ou aux conseils de sécurité au volant et mis à jour en conséquence. |  |
| **Les responsabilités du conducteur** | | |
| L'aptitude à conduire | Tous les conducteurs, y compris les employés conduisant des véhicules de la flotte grise, s'assurent qu'ils sont aptes à conduire avant de faire TOUT voyage routier lié au travail. Cela comprend les problèmes de santé, de vue, de déficience et de fatigue. |  |
| Se conformer à la loi | Tous les conducteurs, y compris les employés conduisant des véhicules de la flotte grise, respectent pleinement toutes les lois locales. Il y a une piste d'audit qui démontre que la majorité des conducteurs se conforment à cette obligation (par exemple, pour excès de vitesse). |  |
| Rapporter les changements de circonstances | Tous les conducteurs, y compris les employés conduisant des véhicules de la flotte grise, sont entièrement tenus d'informer leur supérieur hiérarchique de tout changement de circonstances qui pourrait modifier les risques auxquels ils sont confrontés. Cela inclut les problèmes de santé, les changements d'emplacement et les modifications des permis de conduire. |  |
| Sécurité des véhicules | Tous les conducteurs, y compris les employés conduisant des véhicules de la flotte grise, sont pleinement conscients de leur obligation de veiller à ce que le véhicule qu'ils utilisent pour des déplacements routiers liés au travail, indépendamment de la propriété, soit pleinement légal et réponde aux exigences minimales de sécurité de l'organisation. Il est prouvé que cette obligation est généralement respectée (par exemple à partir des dossiers d'entretien tels que les véhicules trouvés avec un ou plusieurs pneus défectueux). |  |
|  | | |
| **Le voyage** | | |
| **Sujet** | **Détail** | **Score** |
| **Évaluer la nécessité de voyager** | | |
| Les déplacements inutiles sont éliminés | Les déplacements sont éliminés dans la mesure du possible, grâce à des changements dans les pratiques opérationnelles (par exemple, en utilisant la vidéoconférence pour remplacer le besoin de voyager dans certains cas). |  |
| **Conditions météorologiques défavorables** | | |
| Conduite dans des conditions climatiques extrêmes | Aucun voyage n'a lieu dans des conditions climatiques extrêmes, où les autorités ont déconseillé les voyages ou lorsque votre évaluation dynamique des risques montre qu'il existe des risques inacceptables. |  |
|  | | |
| **Le véhicule** | | |
| **Sujet** | **Détail** | **Score** |
| **La sélection du véhicule** | | |
| Les véhicules sont adaptés à l'objectif | Tous les véhicules, y compris les véhicules de la flotte grise, conviennent aux voyages requis (adaptés à l'objectif). Cela comprend les problèmes d'ergonomie concernant les places assises, ce qui est transporté dans le véhicule et le chargement/déchargement. |  |
| Spécifications de sécurité minimales | Tous les véhicules sont équipés de ceintures de sécurité pour tous les sièges, de 2 rétroviseurs extérieurs, de 2 coussins gonflables et du contrôle électronique de la stabilité au minimum. Si votre spécification de sécurité minimale est plus avancée, celle-ci doit être utilisée comme critères ici. |  |
| **Entretien des véhicules** | | |
| La maintenance de routine | Tous les conducteurs vérifient leur véhicule au moins une fois par semaine, avec des preuves à l'appui. Pour les fourgonnettes et les camions, ces contrôles sont effectués quotidiennement. Il existe une piste d'audit à l'appui de cela. |  |
| L'entretien | Tous les véhicules, y compris les véhicules de la flotte grise, sont entretenus selon les horaires du fabricant et/ou des intervalles variables, par des garages du fabricant d'origine. Il existe une piste d'audit à l'appui de cela. |  |



roadrisktoolkit.com